Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE REBENACQ : COMMUNE DE REBENACQ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21640463200012

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE OLORON

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

Sommaire

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 10 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 13 D1 - Balance générale - Dépenses 15 D2 - Balance générale - Recettes 17 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 19 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 23 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 25 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 26 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 27 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 43 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 45 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 48 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 52 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 55 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 56 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 60 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 62 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 63

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 **COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025** Reçu en préfecture le 10/04/2025 B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Publié le B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements B3.1 - Etat des provisions constituées 68 B3.2 - Etalement des provisions 70 B4 - Etat des charges transférées 71 B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 72 B6 - Prêts 73 B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 74 B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 75 B7.3 - Etat des emprunts garantis 76 B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 77 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 78 B7.6 - Etat des marchés de partenariat 79 B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 80 B7.8 - Autres engagements donnés 81 B7.9 - Autres engagements reçus 82 B8 - Subventions versées 83 B9 - Etat du personnel 84 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 87 B11.1 - Liste des organismes de regroupement 88 B11.2 - Liste des établissements publics créés 89 B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 90 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire 91 C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 92 C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 93 C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 94 C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 95 D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 96 D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 98 D3 - Décisions en matière de taux 100 D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 101 D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 103 D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 105 D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 106 V - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

107

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	647

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	355203,00	

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		
3	Dépenses d'équipement brut / population		
4	Encours de dette / population (2) (3)		
5	DGF / population		
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: 7,50 %
- Investissement: 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération $N^{\circ}...\ du\ ...$
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)				
TOTAL DU BUDGET	787 719,37	801 920,33	453 485,76	A1 467 686,72				
Investissement	237 243,40	131 777,48	(3) 82 200,17	A2 -23 265,75				
Fonctionnement	550 475,97	670 142,85	(4) 371 285,59	A3 490 952,47				

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses Recettes Solde (B)				
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00		
Investissement	0,00	0,00	B2 0,00		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00		

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	467 686,72
Investissement	A2 + B2	-23 265,75
Fonctionnement	A3 + B3	490 952,47

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00	
018	RSA	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	
74	Dotations et participations (4)	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	
013	Atténuations de charges (4)	0,00	
016	APA	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques (4)	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	641 338,72	664 604,47
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	our solde d'execution de la section d'investissement réporte (1)	23 265,75	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	664 604,47	664 604,47
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 124 025,72	656 339,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	467 686,72
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 124 025,72	1 124 025,72
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 788 630,19	1 788 630,19

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	242 721,00	0,00	139 292,72	139 292,72	139 292,72
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	369 278,00	0,00	372 760,00	372 760,00	372 760,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	88 863,17	0,00	63 700,00	63 700,00	63 700,00
Total des dépenses d'équipement		700 862,17	0,00	580 752,72	580 752,72	580 752,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 324,00	0,00	25 234,00	25 234,00	25 234,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	36 324,00	0,00	25 234,00	25 234,00	25 234,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	737 186,17	0,00	605 986,72	605 986,72	605 986,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		35 352,00	35 352,00	35 352,00
	es dépenses d'ordre tissement	0,00		35 352,00	35 352,00	35 352,00
	TOTAL	737 186,17	0,00	641 338,72	641 338,72	641 338,72

TOTAL	737 186,17	0,00	641 338,72	641 338,72	641 338,72
-------	------------	------	------------	------------	------------

23 265,75 D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

> 664 604,47 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

5²LO~

ID: 064-216404632-20250410-DE 019 2025-DI

II DD COENTATION OF NED ALE DI DID CON-210404032-20200	+10-DL_013_2023-DL
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	21 583,00	21 583,00	21 583,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	23 265,75	23 265,75	23 265,75
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	50 000,00	0,00	44 848,75	44 848,75	44 848,75
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	201 627,00	0,00	93 698,75	93 698,75	93 698,75

021	Virement de la section de	452 999,00	527 723,72	527 723,72	527 723,72
040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre	360.00	7 830.00	7 830.00	7 830.00
040	sections (10) (11)	333,03	, 666,66	, 555,55	. 666,66
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	35 352,00	35 352,00	35 352,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	453 359,00	570 905,72	570 905,72	570 905,72

TOTAL 654	986,00 0,00	664 604,47	664 604,47	664 604,47
-----------	-------------	------------	------------	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 664 604,47

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

535 553,72

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Publié le



(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	217 550,59	0,00	235 200,00	235 200,00	235 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	272 000,00	0,00	283 384,00	283 384,00	283 384,00
014	Atténuations de produits	14 654,00	0,00	14 510,00	14 510,00	14 510,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 910,00	0,00	50 122,00	50 122,00	50 122,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		557 114,59	0,00	583 216,00	583 216,00	583 216,00
66	Charges financières	4 807,00	0,00	4 151,00	4 151,00	4 151,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	900,00		605,00	605,00	605,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		563 821,59	0,00	588 472,00	588 472,00	588 472,00
						
023	Virement à la section d'investissement (4)	452 999,00		527 723,72	527 723,72	527 723,72
042	Opérations ordre transf. entre	360,00		7 830,00	7 830,00	7 830,00

	es dépenses d'ordre de nnement	453 359,00	535 553,72	535 553,72	535 553,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	360,00	7 830,00	7 830,00	7 830,00

TOTAL	1 017 180,59 0,00	1 124 025,72	1 124 025,72	1 124 025,72
-------	-------------------	--------------	--------------	--------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 124 025,72
---	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

5°L0~

C2

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,				
Chap.	Libellé	budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)				
013	Atténuations de charges (3)	19 900,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 460,00	0,00	144 460,00	144 460,00	144 460,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	103 178,00	0,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00
731	Fiscalité locale	244 340,00	0,00	244 641,00	244 641,00	244 641,00
74	Dotations et participations (3)	103 017,00	0,00	115 455,00	115 455,00	115 455,00
75	Autres produits de gestion	45 000,00	0,00	47 800,00	47 800,00	47 800,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
			,			
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre de	0,00		0,00	0,00	0,00
fonction	nnement					

	TOTAL	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
--	-------	------------	------	------------	------------	------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 467 686,72

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 124 025,72

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	535 553,7
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025

Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 234,00	0,00	25 234,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	580 752,72		580 752,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	2 502,00	2 502,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	32 850,00	32 850,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	605 986,72	35 352,00	641 338,72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	23 265,75

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 664 604,47

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
011	Charges à caractère général (9)	235 200,00		235 200,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	283 384,00		283 384,00	
014	Atténuations de produits	14 510,00		14 510,00	
016	APA	0,00		0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	50 122,00	0,00	50 122,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	
66	Charges financières	4 151,00	0,00	4 151,00	
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	605,00	7 830,00	8 435,00	
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement		527 723,72	527 723,72	
	Dépenses de fonctionnement – Total	588 472,00	535 553,72	1 124 025,72	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00	
	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 124 025,72

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux disposit

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 583,00	0,00	21 583,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	48 850,00	0,00	48 850,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	35 352,00	35 352,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 830,00	7 830,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		527 723,72	527 723,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	70 433,00	570 905,72	641 338,72

F	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		+
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	23 265,75

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 664 604,47

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 500,00		1 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	144 460,00		144 460,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	102 483,00		102 483,00
731	Fiscalité locale	244 641,00		244 641,00
74	Dotations et participations (8)	115 455,00		115 455,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	47 800,00	0,00	47 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	656 339,00	0,00	656 339,00

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Opératiop@bliégedre (2)

TOTSLLOW

Opérations réelles (1)

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE DE 1019 2025 DE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	737 186,17	0,00	0,00	641 338,72	641 338,72	0,00	641 338,72	641 338,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	700 862,17	0,00	0,00	580 752,72	580 752,72	0,00	580 752,72	580 752,72
Total	des dépenses d'équipement	700 862,17	0,00	0,00	580 752,72	580 752,72	0,00	580 752,72	580 752,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 324,00	0,00		25 234,00	25 234,00		25 234,00	25 234,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	36 324,00	0,00	0,00	25 234,00	25 234,00	0,00	25 234,00	25 234,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	737 186,17	0,00	0,00	605 986,72	605 986,72	0,00	605 986,72	605 986,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			35 352,00	35 352,00		35 352,00	35 352,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			35 352,00	35 352,00		35 352,00	35 352,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 23 265,75

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

							Reçu en préfecture le 10/	04/2025	
Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Publié le Pour	TOTAL O	
	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	ID: 064-216404632-2025	0410-DE_019_2025-DE	E
	précédent (1)		les AP lors de la			depenses —	depenses	Vote)	1
			séance			gérées dans le	gérées hors AP		
		I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II	
	Total des dépenses d'investissement cumulées								

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	654 986,00	0,00	641 338,72	641 338,72	641 338,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	21 583,00	21 583,00	21 583,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		50 000,00	0,00	21 583,00	21 583,00	21 583,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		201 627,00	0,00	70 433,00	70 433,00	70 433,00
021	Virement de la section de fonctionnement	452 999,00		527 723,72	527 723,72	527 723,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	360,00		7 830,00	7 830,00	7 830,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		35 352,00	35 352,00	35 352,00
Total de	es recettes d'ordre	453 359,00		570 905,72	570 905,72	570 905,72

		R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8) 23 265,75

C	OMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	Envoyé en préfecture le 10/04/2025						
					*	Reçu en préfe	cture le 10/04/2025	
	Chapitre	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'as	Publié le	TOTA	
		précédent (1)				ID : 064-21640	04632-20250410-DE_019_2025-DI	#

III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées 664 604,4		
	Total des recettes d'investissement cumulée	

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	737 186,17	0,00	0,00	641 338,72	641 338,72	0,00	641 338,72	641 338,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	700 862,17	0,00	0,00	580 752,72	580 752,72	0,00	580 752,72	580 752,72
Total des	dépenses d'équipement	700 862,17	0,00	0,00	580 752,72	580 752,72	0,00	580 752,72	580 752,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	36 324,00	0,00		25 234,00	25 234,00		25 234,00	25 234,00
1641	Emprunts en euros	34 640,00	0,00		22 760,00	22 760,00		22 760,00	22 760,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		904,00	904,00		904,00	904,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	1 684,00	0,00		1 570,00	1 570,00		1 570,00	1 570,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 10/04/2025

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	ublié le information): 064-216404632-2025	TOTAL
			I	séance budgétaire (3)		п	d'une AP		III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total de	s dépenses financières	36 324,00	0,00	0,00	25 234,00	25 234,00	0,00	25 234,00	25 234,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses réelles	737 186,17	0,00	0,00	605 986,72	605 986,72	0,00	605 986,72	605 986,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			35 352,00	35 352,00		35 352,00	35 352,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00			2 502,00	2 502,00		2 502,00	2 502,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			32 850,00	32 850,00		32 850,00	32 850,00
Total de	s dépenses d'ordre	0,00			35 352,00	35 352,00		35 352,00	35 352,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUI EMENT AZ.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

<u> </u>	vue a ensemble des chapitres des operations à equipement								
N°	Libellé de l'opération	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour	Pour	
Opération		(1)	réalisations		nouvelles	l'assemblée	information	information	
			cumulées au				Crédits gérés	Crédits gérés	
			01/01/N				dans le cadre	hors AP	
							d'une AP		
119	Eclairage public		179 563,10	0,00	64 660,00	64 660,00	0,00	64 660,00	
127	Matériel		40 237,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Acquisition foncière		11 456,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	
135	Travaux Ecole		11 842,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
136	Mobilier Ecole		452,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
139	Eglise		0,00	0,00	139 292,72	139 292,72	0,00	139 292,72	
142	Batiment communaux		5 894,06	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	
144	Véhicule et accessoires		7 500,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
146	Cadre de vie		22 073,05	0,00	8 800,00	8 800,00	0,00	8 800,00	
149	Accessibilité		14 666,40	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
153	Appartement Ecole		40 323,01	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	
156	Aménagement Place de		54 380,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	la Bielle								
158	Appuis vélo CCVO		1 372,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
159	Toiture Ecole		0,00	0,00	263 000,00	263 000,00	0,00	263 000,00	
160	Matériel Informatique		1 735,60	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	
86	Voirie communale		1 156 227,69	0,00	24 700,00	24 700,00	0,00	24 700,00	
	TOTAL		389 586,85	0,00	580 752,72	580 752,72	0,00	580 752,72	

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMIENT — DETAIL DE DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMIENT — DETAIL D'EQUIPEMIENT — DETAIL

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIL LINEN I AZ.3

DEPENSES

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	ES	179 563,10	a 0,00	64 660,00	b 64 660,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	39 156,58	0,00	5 000,00	5 000,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	39 156,58	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	140 406,52	0,00	59 660,00	59 660,00
21538	Autres réseaux	140 406,52	0,00	59 660,00	59 660,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-64 660,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

III - VOTE DU BUDGET

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 127 LIBELLE : Matériel NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	40 237,23	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 237,23	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 237,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ié le **5**20

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131 LIBELLE : Acquisition foncière NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	11 456,00	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 456,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2117	Bois et forêts	11 456,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 135 **LIBELLE: Travaux Ecole** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	11 842,32	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	611,10	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	611,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	11 231,22	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	11 231,22	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	345 845,31	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	345 845,31	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	288 233,26	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	57 612,05	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	0.00
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

I RUDGET PU

Publié le

M 20

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136 LIBELLE : Mobilier Ecole NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	452,88	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	452,88	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	452,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

_		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

III - VOTE DU BUDGET

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 139

LIBELLE: Eglise NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	139 292,72	b 139 292,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	139 292,72	139 292,72
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	139 292,72	139 292,72
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-139 292,72

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 142 **LIBELLE: Batiment communaux** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	5 894,06	a 0,00	19 000,00	b 19 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 894,06	0,00	19 000,00	19 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	5 894,06	0,00	19 000,00	19 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

-		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-19 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 144

LIBELLE : Véhicule et accessoires NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	7 500,53	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 500,53	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	7 500,53	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 146 LIBELLE : Cadre de vie NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	22 073,05	a 0,00	8 800,00	b 8 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 073,05	0,00	8 800,00	8 800,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	799,78	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 273,27	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	7
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-8 800,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 149 LIBELLE : Accessibilité NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	*				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	14 666,40	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	14 666,40	0,00	20 000,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	14 666,40	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-20 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

III - VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 153 LIBELLE : Appartement Ecole NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-40 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

H LU

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 156 LIBELLE : Aménagement Place de la Bielle NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	54 380,88	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 380,88	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 380,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	·
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 158 LIBELLE: Appuis vélo CCVO

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 372,80	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 372,80	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 372,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	1 372,80	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 372,80	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 372,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	·
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 159 LIBELLE : Toiture Ecole
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	263 000,00	b 263 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	263 000,00	263 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	263 000,00	263 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	48 850,00	d 48 850,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	48 850,00	48 850,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	48 850,00	48 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-214 150,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 160 LIBELLE : Matériel Informatique NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	*			·	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées RAR N-1 au 01/01/N		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 735,60	a 0,00	300,00	b 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 735,60	0,00	300,00	300,00
2183	Matériel informatique	1 735,60	0,00	300,00	300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u> </u>				

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-300,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1,064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 86 LIBELLE : Voirie communale NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N			Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	38 412,00	a 0,00	24 700,00	b 24 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	38 412,00	0,00	24 700,00	24 700,00
231	Immobilisations corporelles en cours	38 412,00	0,00	24 700,00	24 700,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	367 320,48	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	367 320,48	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 451,77	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	365 868,71	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-24 700,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	654 986,00	0,00	641 338,72	641 338,72	641 338,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	63 700,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'équipement	151 627,00	0,00	48 850,00	48 850,00	48 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	21 583,00	21 583,00	21 583,00
10222	FCTVA	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	1 583,00	1 583,00	1 583,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes financières	50 000,00	0,00	21 583,00	21 583,00	21 583,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	201 627,00	0,00	70 433,00	70 433,00	70 433,00
021	Virement de la section de fonctionnement	452 999,00		527 723,72	527 723,72	527 723,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	360,00		7 830,00	7 830,00	7 830,00

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025 RAR N-1 **Propositions** Vote deubliésemblée nouvelles ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE III = I + II7 830,00 7 830,00 7 830,00 35 352,00 35 352,00 35 352,00 35 352,00 35 352,00 35 352,00

570 905,72

570 905,72

570 905,72

11	Nótaillar lac	articles	ıtilicác o	onformément	au nlan d	o comptoe

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Total des recettes d'ordre

28041482

041

203

Pour mémoire,

budget précédent (2)

0,00

0.00

0,00

453 359,00

Chap. / art. (1)

Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations

Frais d'études, recherche, développement

Opérations patrimoniales (9)

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses	Pour information, dépenses	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1	séance budgétaire (2)		II	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE	III = I + II
	TOTAL	1 017 180,59	0,00	0,00	1 124 025,72	1 124 025,72	0,00	1 124 025,72	1 124 025,72
011	Charges à caractère général (3)	217 550,59	0,00	0,00	235 200,00	235 200,00	0,00	235 200,00	235 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	272 000,00	0,00		283 384,00	283 384,00		283 384,00	283 384,00
014	Atténuations de produits	14 654,00	0,00		14 510,00	14 510,00		14 510,00	14 510,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 910,00	0,00	0,00	50 122,00	50 122,00	0,00	50 122,00	50 122,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	557 114,59	0,00	0,00	583 216,00	583 216,00	0,00	583 216,00	583 216,00
66	Charges financières	4 807,00	0,00		4 151,00	4 151,00		4 151,00	4 151,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	900,00			605,00	605,00		605,00	605,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	6 707,00	0,00	0,00	5 256,00	5 256,00		5 256,00	5 256,00
Total des	s dépenses réelles	563 821,59	0,00	0,00	588 472,00	588 472,00	0,00	588 472,00	588 472,00
023	Virement à la section d'investissement	452 999,00			527 723,72	527 723,72		527 723,72	527 723,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	360,00			7 830,00	7 830,00		7 830,00	7 830,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	453 359,00			535 553,72	535 553,72		535 553,72	535 553,72

|--|

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 124 025,72

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Page 46

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ublié le

²⁵S²LO~

В

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL		0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
013	Atténuations de charges (2)	19 900,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 460,00	0,00	144 460,00	144 460,00	144 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	103 178,00	0,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00
731	Fiscalité locale	244 340,00	0,00	244 641,00	244 641,00	244 641,00
74	Dotations et participations (2)	103 017,00	0,00	115 455,00	115 455,00	115 455,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	45 000,00	0,00	47 800,00	47 800,00	47 800,00
Total de	s recettes de gestion des services	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	467 686,72

Tota	otal des recettes de fonctionnement cumulées	1 124 025,72

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		4 047 400 50	l and	budgétaire (3)	4 404 005 70	1 404 005 70	d'une AE	4 404 005 70	111 = 1 + 11
	TOTAL	1 017 180,59	0,00	0,00	1 124 025,72	1 124 025,72	0,00	1 124 025,72	1 124 025,72
011	Charges à caractère général (4)	217 550,59	0,00	0,00	235 200,00	235 200,00	0,00	235 200,00	235 200,00
60611	Eau et assainissement	4 800,59	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60612	Énergie - Électricité	32 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	33 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	3 650,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	900,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 500,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
61524	Entretien bois et forêts	12 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	5 800,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
617	Etudes et recherches	2 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Publié le Pour		FOTAL DOOR
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	064-216404632-20250	
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			1	séance			dans le cadre	hors AE	
	5	7,000,00		budgétaire (3)	7,000,00	II	d'une AE	7,000,00	III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	7 800,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 800,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 200,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
012	Charges de personnel et frais	272 000,00	0,00		283 384,00	283 384,00		283 384,00	283 384,00
	assimilés (4) (5)								
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		3 158,00	3 158,00		3 158,00	3 158,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6411	Personnel titulaire	152 000,00	0,00		152 000,00	152 000,00		152 000,00	152 000,00
6413	Personnel non titulaire	18 000,00	0,00		24 326,00	24 326,00		24 326,00	24 326,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
014	Atténuations de produits	14 654,00	0,00		14 510,00	14 510,00		14 510,00	14 510,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		510,00	510,00		510,00	510,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 654,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	52 910,00	0,00	0,00	50 122,00	50 122,00	0,00	50 122,00	50 122,00
65311	Indemnités de fonction	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65313	Cotisations de retraite	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	9 600,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6558	Autres contributions obligatoires	610,00	0,00		670,00	670,00	0,00	670,00	670,00

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		olié le Pour 064 ¹ 216404632 ¹ 20250 Crédits gérés hors AE	410-DE_019_2025-DE Vote)
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE	HOIS AL	III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	12 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
65888	Autres	0,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	557 114,59	0,00	0,00	583 216,00	583 216,00	0,00	583 216,00	583 216,00
66	Charges financières	4 807,00	0,00		4 151,00	4 151,00		4 151,00	4 151,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 807,00	0,00		4 025,00	4 025,00		4 025,00	4 025,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		126,00	126,00		126,00	126,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	900,00			605,00	605,00		605,00	605,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	900,00			605,00	605,00		605,00	605,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des d	charges financières et spécifiques	6 707,00	0,00	0,00	5 256,00	5 256,00		5 256,00	5 256,00
Total des d	lépenses réelles	563 821,59	0,00	0,00	588 472,00	588 472,00	0,00	588 472,00	588 472,00
023	Virement à la section d'investissement	452 999,00			527 723,72	527 723,72		527 723,72	527 723,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	360,00			7 830,00	7 830,00		7 830,00	7 830,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	360,00			7 830,00	7 830,00		7 830,00	7 830,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	453 359,00			535 553,72	535 553,72		535 553,72	535 553,72

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Page 51

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1		II	= +
	TOTAL	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
013	Atténuations de charges (3)	19 900,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 900,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 460,00	0,00	144 460,00	144 460,00	144 460,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	92 400,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	32 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7071	Compteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	5 300,00	0,00	4 850,00	4 850,00	4 850,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	103 178,00	0,00	102 483,00	102 483,00	102 483,00
73211	Attribution de compensation	50 895,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
73221	FNGIR	52 283,00	0,00	52 283,00	52 283,00	52 283,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	244 340,00	0,00	244 641,00	244 641,00	244 641,00
73111	Impôts directs locaux	228 870,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
73141	Accise sur l'électricité	15 470,00	0,00	12 641,00	12 641,00	12 641,00
74	Dotations et participations (3)	103 017,00	0,00	115 455,00	115 455,00	115 455,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	38 820,00	0,00	36 103,00	36 103,00	36 103,00
741121	DSR des communes	22 000,00	0,00	29 158,00	29 158,00	29 158,00
741127	DNP des communes	1 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
742	Dot. aux élus locaux	3 200,00	0,00	3 322,00	3 322,00	3 322,00

	Reçu en prefecture le	10/04/2023	~7 I	
=			V-1	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	VotPublié lessemblée	Total LU
		précédent (2)	1	Houvelles	ID: 064-216404632-2	0250410-DE_019_2025-DE III = I + II
744	FCTVA	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748312	D.C.R.T.P.	26 732,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 765,00	0,00	5 972,00	5 972,00	5 972,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 000,00	0,00	47 800,00	47 800,00	47 800,00
752	Revenus des immeubles	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des rece	ttes de gestion des services	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	645 895,00	0,00	656 339,00	656 339,00	656 339,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N de trésorerie (2)		Montant des tirages N-1	Intérêts (3) Remboursement du tirage		Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

							Emprunts et det	tes à l'origi	ne du contrat					
Nature			Date					Та	ux initial				Possibilité	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					479 938,82									
1641 Emprunts en euros (total)					479 938,82									
0453789-1 1161989-1	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/1995 29/01/2010		01/01/1997	182 938,82 47 000,00 250 000,00	R V		4,800 1,850	4,800 1,850	EUR	A	P P	N	A-1 A-1
965901	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE	30/03/2018		10/07/2018	230 000,00	F		1,770	1,770	EUR	Т	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Reçu en préfecture le 10/04/2025

cri protoctare it	10/04/2020			
é le		5	LU	~

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Publié le		3 LU~
Nature			Date					Та	ux initial				ID: 064-216404632-	20250410-DI	E_019_2025-DE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profi	l d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					24 119,22										
2019-01	SDEPA TE64	26/11/2019		07/05/2021	7 599,60	F		0,530	0,530	EUR	А		Р	N	A-1
2021-01	SDEPA TE64	09/12/2021		30/04/2023	16 519,62	F		0,650	0,650	EUR	А		Р	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00				_						
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					479 938,82										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le ID : 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunts e	et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
obligataires (Total)												
164 Emprunts		0,00		200 721,42					22 758,81	4 022,41	0,00	0,00
auprès des												
établissements												
financiers (Total)												
1641 Emprunts en		0,00		200 721,42					22 758,81	4 022,41	0,00	0,00
euros (total)		0,00		28 421,44		_						
0453789-1	N	0,00	A-1	3 549,98	4,98	R		3,800	6 708,83	1 080,02	0,00	0,00
1161989-1	N 	0,00	A-1	168 750,00	1,32	٧		1,100	3 549,98	38,49	0,00	0,00
965901	N	0,00	A-1	0,00	13,52	F		1,770	12 500,00	2 903,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		20 039,71					1 564,33	123,93	0,00	0,00
2019-01	N	0,00	A-1	5 631,05	11,34	F		0,530	498,54	30,27	0,00	0,00
2021-01	N	0,00	A-1	14 408,66	13,32	F		0,650	1 065,79	93,66	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 10/04/2025

	Publié le	2	LU	
e l'	ID: 064-216404632-20250410-D	E_01	9_2025-DE	

						Emprunts e	t dettes au 01/01/N				Publié l	e	3 10~	
						Taux d'intérêt Annuité de l'alD : 1064-216404632-			4-216404632-202504	10-DE_019_2025-D	ÞΕ			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
168 Emprunts et		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
dettes assimilés														
(Total)														╛
1681 Autres		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
emprunts (total)														
1682 Bons à moyen		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
terme négociables														
(total)														
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
(total)														
Total général		0,00		200 721,42					22 758,81		4 022,41	0,00	0,00]

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ublié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	220 761,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

25 S²LO

B1.5

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Taux payé			Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)								
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture						
Taux fixe (total)						0,00	0,00)							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)							
Total						0,00	0,00								

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 10/04/2025

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME D1.0 10: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont	
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	Envoyé en préfecture le 10/04/2025
	Reçu en préfecture le 10/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

COMMUNE	DE REBENACQ -	Principal -	BP - 2025
---------	---------------	-------------	-----------

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €					
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
L	Etudes non suivies de travaux	5	30/03/2018			

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
	PROVISIONS :	SEMI-BUDGETA	RES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE D	E REBENACQ -	Principal -	BP - 2025
-----------	--------------	-------------	------------------

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Nature de la provision	Montant de la Date de provision de l'exercice constitution de la		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	MorPublièlles reprises ID: 064-216404632-	SODEL 020250410-DE_019_2025-DE
	A A	provision	В	C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	ANNEAES FATRIMUNIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		DJ.Z	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		4632-20250410-DE_019_2025-DE	
	IV – ANNEXES	Publié le	1000 00050 440 PE 040 0005 PE	
			cture le 10/04/2025	
С	OMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	Envoyé en préf	fecture le 10/04/2025	

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 147 Intitulé de l'opération : Extensio	Intitulé de l'opération : Extension réseau EDF batiment élevage					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		
45.1 Extension réseau EDF batiment élevage (5)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	4 674,69	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

IV – ANNEXES

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ann	ICNE de	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

87.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

67.3

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi Index	al Taux		à la date lu budget Index		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux		remprunt		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	28 469,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	28 469,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	656 339,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	4,34
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

								Montant des redeva	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers	Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				0,00	0,00

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

								Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement Part Dont part nette (5)		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de parte	enariat (1)												
		sou	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	de performance	énergétiques avec tiers	de financement (2)									
	SOUS-TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

ANNEXES PATRIMONIALES – EN	GAGEMENTS HORS BILAN

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale										
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N						
Total	0,00	0,00	0,00	0,00						

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

10

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		0,00	0,00	0,00			
8017 Subventions	à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
Engager	nents liés à des délégations de servi	0,00	0,00	0,00			
Engager	nents liés à des opérations d'urbanis	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE B7.9

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	T	0,00	0,00	0,00			
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	IN	IVESTISSEMENT (total)			0,00
	FC	NCTIONNEMENT (total)			10 750,00
6574	N°1 Soutien Turquie Syrie	Soutien financierTurquie 2023	FNPC	Association	0,00
6574	N°1 Subvention association	Subvention 2024	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention association	Subvention 2023	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Association	0,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2023	ADELFA 64	Association	0,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2023	AFM DELEGATION DES PA	Association	0,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2023	CLUB ALPIN FRANCAIS	Association	50,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	COLLEGE ARUDY	Département	150,00
65748	N°1 subvention association	Subvention 2024	COMITE DES FETES DE REBENACQ	Association	1 500,00
65748	N°1 Subvention association	Divers et aide voyage 2023	COMMUNE DE REBENACQ	Commune	0,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	FOOTBALL CLUB REBENACQUOIS	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	FOYER RURAL	Association	2 000,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	LES MARCHEURS CUEILLEURS	Association	50,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2023	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	Etat	3 920,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	RESTO DU COEUR 64	Association	100,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	SECOURS CATHOLIQUE	Association	300,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	SECOURS POPULAIRE VALLEE OSSAU	Association	700,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	SKI CLUB D ARTOUSTE	Association	300,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	SOCIETE DE CHASSE	Association	300,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	UNC REBENACQ	Association	200,00
65748	N°1 Subvention association	Subvention 2024	UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS DES PA	Association	180,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

B9

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				OURVUS SUR EM EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES 4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	ļ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2022)	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	1,00	4,00	1,91	1,00	2,91
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	С	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	С	2,00	1,00	3,00	1,91	0,00	1,91
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,91	0,00	0,91
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Janv. 2022)	С	0,00	1,00	1,00	0,91	0,00	0,91
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	COMMUNE	DE REBENACQ	- Principal -	BP - 2025
---	---------	--------------------	---------------	-----------

		1				Reçu en prefecture	le 10/04/2025	
	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	Publié le SUR EN	IPLOIS BUDGETAIRES	
GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)					ID: 064-216404632	2-20250410-DE 019 2025-DE	Ė
		EMPLOIS PERMANENTS	EMPLOIS PERMANENTS	TOTAL	AGENTS L	AGENTS	TOTAL	
		À TEMPS COMPLET	À TEMPS NON		TITULAIRES	NON		i
			COMPLET			TITULAIRES		i
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f +		5,00	2,00	7,00	3,82	1,00	4,82	ii
q + h + i + j + k + l)							i	in .

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

ID: 064-216404632-20250410-DE 019 2025-DE

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	CATEGORIES SECTEUR		IUNERATION (3)	CON	ITRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	С	TECH	412	0,00	A	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Janv. 2022)	С	S	367	0,00	A	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3) (4)						
Détention d'une part du capital						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
Autres						

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	' '	cture le 10/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le	W 010 2025 DE
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	ID: 064-21640	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU		FPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	Envoyé en préfecture le 10/04/2025
	Reçu en préfecture le 10/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025	Envoyé en pré	fecture le 10/04/2025	
	Reçu en préfe	cture le 10/04/2025	
IV – ANNEXES	Publié le	4632-20250410-DE 019 2025-DE	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	ID . 004-21040	B11.3	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

C1.1

IV - ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-23 265,75	-23 265,75
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 265,75	-23 265,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	23 265,75	23 265,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 265,75	-23 265,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	22 760,00	22 760,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	557 136,72	557 136,72
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	534 376,72	534 376,72

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

C1.2

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		22 760,00	I 22 760,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	22 760,00	22 760,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 760,00	22 760,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	557 136,72	III 557 136,72
Ressource	es propres externes de l'année (a)	21 583,00	21 583,00
10222	FCTVA	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 583,00	1 583,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (4)	535 553,72	535 553,72
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	7 830,00	7 830,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	527 723,72	527 723,72

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

D2.1

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES				RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnem	ent	0,00	Sous-total Fonctionnemer	nt	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant				
Matériel		0,00				
Autres		0,00				
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES $ A \rangle = A \rangle =$				_		ĭ
		(A)	0,00		TOTAL DECETTES (B . C)	0,00

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

D2.2

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

Volet <u>2 – Compte TER SNCF</u> (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Total facturations internes	0,00	Publié le
TOTAL CHARGES (2)	0,00	ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE
Contributions aux ECE	0,00	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00	
Dotations aux amortissements	0,00	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00	
Variation des provisions/transfert de charges	0,00	
Autres produits et charges de gestion courante	0,00	
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00	
Résultat financier	0,00	
RESULTAT COURANT (5)	0,00	
Résultat spécifique	0,00	
RESULTAT NET (6)	0,00	
	,	

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources	<u>. </u>		•			
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départemen	tale des ressources	,				,	
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité t	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

D4.1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2) Montant		
Remboursement d'empr	unts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immobilis	sations	0,00	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2) Montant		
Souscription d'emprunts	s et dettes assimilées	0,00	
Dotations et subvention	s reçues	0,00	
Autres recettes éventue	lles	0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

Reçu en préfecture le 10/04/2025

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

D4.2

Publié le

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2) Montant		
Recettes issues de la TE	ОМ	0,00	
Dotations et participations reçues		0,00	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	

COMMUNE DE REBEN	ACQ - Princi	pal - BP - 2025
------------------	--------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

			11094 011 0101001410 10 10/0 1/2020	
RECETTES (1)			Publié le	
Article (2)	Libellé (2)		ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE	
013	013 Atténuations de charges		0,00	
	Total des recettes réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00	
043 Opérations ordre intérieur de la section		0,00		
	Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE REBENACQ - Principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 064-216404632-20250410-DE_019_2025-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 8 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES:

Pour: 9 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 03/04/2025

Présenté par Le Maire (1), A REBENACQ, le 09/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire A REBENACQ, le 09/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2025, et de la publication le 10/04/2025 A REBENACQ, le 09/04/2025

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.